Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0090

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq mai à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 28 avril 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 82 Procurations : 6

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , M. AUZOU Didier , M. CHAPELAIN Yvon (suppléant de Mme BENECH Laurence), Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , M. BERTRAND Régis , Mme BOIRON Bénédicte , M. LE HENAFF Jean-Noël (suppléant de Mme BONNIEC Carole), Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , M. DELISLE Hervé , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Jean-Louis , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , M. FROGER Jérôme , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAURENT Éric , M. LE BRIAND Gilbert , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme LOGNONÉ Jamila , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , Mme MOLLE Anabelle , Mme NICOLAS Sonya , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , Mme PONTAILLER Catherine , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROBERT Éric , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme AURIAC Cécile à M. KERGOAT Yann, M. CANÉVET Fabien à Mme NICOLAS Sonya, Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, Mme FOURNIS-BEYOU Aurore à M. JEFFROY Christian, M. LAYUS Michel à Mme DRONIOU Marie-Louise, M. LE BEVER Gildas à M. LE MOULLEC Frédéric

Etaient absents excusés :
M. LE BRAS Jean-François, Mme LE JANNOU Virginie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SEM Lannion-Trégor : élection des représentants de Lannion-Trégor Communauté au Conseil d'Administration

Exposé des motifs

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

La S.E.M. Lannion Trégor – Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (S.A.E.M.L.). est la société d'aménagement de construction, créée en 2011 par son actionnaire majoritaire Lannion-Trégor Communauté avec principalement des opérations d'habitat. Elle a également vocation à construire tout type de bâtiment à vocation économique, industrielle, artisanale ou tertiaire pour son propre compte soit pour un tiers public ou privé. En 2014, la compétence énergies renouvelables a été intégrée dans ses statuts.

Son activité est actuellement composée d'opérations d'habitat (lotissement en cours de commercialisation ou d'achèvement) et de partenariats avec des développeurs de projets éoliens et photovoltaïques sur le territoire du Trégor. La SEM Lannion Trégor est ainsi actionnaire de plusieurs parcs d'énergies renouvelables.
La SEM Lannion Trégor conduit son activité pour les années à venir, dans le respect de l'objet social de ses statuts, pour les missions suivantes :

- Aménagement ou construction à vocation économique ou d'habitat. Elle cherchera également à se positionner dans la construction de tout immeuble répondant aux objectifs du PLUIH, régissant son action, et ceci dans le cadre de ses statuts.
- Co-développement de parcs éoliens, photovoltaïques ou tout autre dispositif de développement d'énergies renouvelables, en partenariat avec la SEM ENERGIES 22 , ou avec d'autres partenaires,
- Accompagnement de porteurs de projets, par contrat, sur les objectifs qui précèdent
- Auto-saisine de de tout projet de développement conforme à son objet social

Elle intervient principalement sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, mais n'a pas pour autant de limite de territoire.
Son intervention se fait soit en son nom propre, soit par contrat avec des porteurs de projets privés, soit dans le champ concurrentiel pour une contractualisation avec son actionnaire majoritaire ou une collectivité. Dans ce cadre, elle peut intervenir sous 3 types de contrats (contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage, contrat de mandat ou contrat de concession).

Elle dispose de 2 assemblées délibérantes :

L'Assemblée Générale des actionnaires comprend 11 membres, représentants les 11 actionnaires, Lannion-Trégor Communauté, entreprises du territoire, notaires, CCI et banque.
Le rôle de l'Assemblée Générale est de voter les modifications statutaires et de procéder à l'arrêt des comptes de la société.
Conformément aux statuts de la SEM, la présidence de l'Assemblée Générale est assurée par le Président du Conseil d'administration.

Elle est régie par un **Conseil d'administration** composé de 13 membres dont 12 représentants de LTC et 1 représentant pour le collège des actionnaires privés, représentant par la CCI. Le rôle du Conseil d'administration est de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Il désigne le Président et le Directeur Général, fonctions qui peuvent, sur décision du Conseil d'administration, être assumées par la même personne.
La gouvernance de la S.E.M. Lannion Trégor oriente son action à l'appui des statuts de la société. Un règlement intérieur des membres du Conseil d'administration une charte d'objectifs leur sera soumis lors du Conseil d'administration d'installation.
La SEM Lannion Trégor dispose également d'un comité technique et financier. Ce comité se réunit autant que nécessaire afin de préparer les décisions en Conseil d'administration et de formuler des avis techniques et financiers sur les opérations concernées.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

Il existe également une Commission d'attribution des Marchés compétente qui donne un avis ou attribue les marchés.

Le statut de l'administrateur de la SEM LANNION TREGOR

Conformément à ses statuts, *« Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du conseil le nombre d'administrateur ayant dépassé cet âge. Si cette limite est atteinte, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire.*
Les représentants des collectivités territoriales doivent respecter la limite d'âge prévue à l'alinéa ci-dessus au moment de leur désignation. Il n'est pas tenu compte de ces personnes pour le calcul du nombre des administrateurs qui peuvent demeurer en fonction au-delà de la limite d'âge légal (ou statutaire), si elles viennent à dépasser cet âge pendant leur mandat ».

Les administrateurs sont également considérés comme dirigeants d'entreprises et engagent leur responsabilité civile et pénale à ce titre. Néanmoins cette responsabilité entre dans le régime de protection de l'élu par l'intermédiaire de la collectivité qui le désigne.
Avant d'accepter ses fonctions chacun des membres du Conseil d'administration devra s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales et particulières à sa charge.
Les membres du Conseil d'administration sont soumis à :

- Une obligation de loyauté
- Une obligation de confidentialité
- Une obligation de diligence
- Une obligation d'information
- Un droit à la formation

Il est également attendu de désigner des représentants permettant une bonne représentativité territoriale et une bonne mixité femmes/hommes au sein du Conseil d'administration de la SEM Lannion Trégor.

Il est ainsi proposer d'élire les 12 administrateurs/trices représentants permanents de Lannion-Trégor Communauté au sein du Conseil d'administration de la SEM Lannion Trégor. Un de ces administrateurs(trices) sera proposé par Lannion-Trégor Communauté comme Président(e), et de ce fait comme Directeur(trice) général(e), sauf avis contraire du Conseil d'administration.

VU Le Code général des collectivités territoriales ;

VU Le Code de l'urbanisme ;

VU La délibération du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté en date du 14 décembre 2010 constituant la S.E.M. LANNION TREGOR - Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (S.A.E.M.L.) ;

VU Les statuts de la SEM Lannion Trégor ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ
(Par 83 pour)
(Par 5 abstentions)

DECIDE DE :

PROCÉDER A l'élection des 12 représentants permanents de Lannion-Trégor Communauté pour siéger au Conseil d'administration de la SEM Lannion-Trégor – Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) ;

PRÉSENTER La candidature de M. Hervé GUELOU au poste de président du Conseil d'administration de la SEM Lannion-Trégor – Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) et à accepter toutes fonctions dans ce cadre.

PRÉCISER Que la prise de fonction de ses représentants prendra effet lors du premier Conseil d'administration de la SEM Lannion-Trégor – Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) ;

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération, et notamment le procès-verbal faisant état des résultats suivants :

SEM		
	NOM Prénom	**Commune**
1	Pierre ADAM	Trévou-Tréguignec
2	Jean-Pierre TANGUY	Tréduder
3	Nadine GOASDOUE	Plougras
4	Laurent RANNOU	Quemperven
5	Yves JEZEQUEL	Lézardrieux
6	Sylvain CAMUS	Ploulec'h
7	Hervé DELISLE	Langoat
8	Hervé GUELOU	Plufur
9	Romuald COCADIN	Pluzunet
10	Didier AUZOU	Plougrescant
11	Michel LAYUS	Pleumeur-Bodou
12	Gervais EGAULT	Louannec

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 12 MAI 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 12 MAI 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

Procès-verbal d'élection des représentants de Lannion-Trégor Communauté amenés à siéger au Conseil d'Administration de la SEM Lannion-Trégor - Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML)

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants.

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 79 titulaires – 3 suppléants – 6 procurations

L'an deux mil vingt-six, le cinq mai, à dix-huit heures, au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, le Conseil Communautaire s'est réuni, sur convocation qui leur a été adressée le 28 avril 2026 par Monsieur Gervais EGAULT, Président de Lannion-Trégor Communauté, conformément aux articles L 5211-1, L 5211-2, L 5211-6, L 5211-9, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant pour objet l'élection des représentants de Lannion-Trégor Communauté amenés à siéger au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM).

VU Le Code général des collectivités territoriales ;

VU Le Code de l'urbanisme ;

VU La délibération du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté en date du 14 décembre 2010 constituant la S.E.M. LANNION TREGOR - Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (S.A.E.M.L.) ;

VU Les statuts de la SEM Lannion Trégor ;

VU L'appel à candidature ;

CONSIDERANT Qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante il convient de procéder à l'élection des représentants de Lannion-Trégor Communauté au amenés à siéger au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM);

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

Etaient présents :

Conseillers communautaires titulaires

NOM	PRENOM	COMMUNE	PRESENT	REPRESENTE (procuration ou suppléant)	ABSENT
ADAM	Pierre	TREVOU-TREGUIGNEC	X		
ALLAIN	Sonia	PLOUNEVEZ-MOEDEC	X		
ARHANT	Guirec	TREGUIER	X		
AURIAC	Cécile	TREMEL		X	
AUZOU	Didier	PLOUGRESCANT	X		
BENECH	LAURENCE	BERHET		X	
BERNABLE	Nathalie	PLEUMEUR-BODOU	X		
BERTINOTTI	Dominique	TRELEVERN	X		
BERTRAND	Régis	TREDARZEC	X		
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN	X		
BONNIEC	Carole	LANMERIN		X	
CADIOU	Gaby	PLOUARET	X		
CAMBIER	Bernard	PERROS-GUIREC	X		
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H	X		
CANÉVET	Fabien	LANNION		X	
CARRIOU	Henri-Cédric	TREGASTEL	X		
CLOAREC	Anne-Laure	LANNION	X		
COCADIN	Romuald	PLUZUNET	X		
CORDESSE	Alain	LANNION	X		
COURGIBET	Pascal	MANTALLOT	X		
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC		X	
DELISLE	Hervé	LANGOAT	X		
DRONIOU	Marie-Louise	PLEUMEUR-BODOU	X		
DUMONT	Benoît	SAINT-MICHEL-EN-GREVE	X		
EGAULT	Gervais	LOUANNEC	X		
EVEN	Jean-Louis	LA ROCHE-JAUDY	X		
EVEN	Michel	PRAT	X		
FERRIER	Florence	LA ROCHE-JAUDY	X		
FOURNIS-BEYOU	Aurore	PLESTIN-LES-GREVES		X	
FROGER	Jérôme	LANNION	X		
GAUTIER	Pierre-Louis	TREBEURDEN	X		
GENÉTAY	Stéphanie	LANNION	X		
GOASDOUÉ	Nadine	PLOUGRAS	X		
GRANGER	Erwan	LE VIEUX-MARCHE	X		
GUELOU	Hervé	PLUFUR	X		
GUILLOU	Marie-Annick	LANNION	X		
GUILLOUX	Laurence	LANVELLEC	X		
GÜNEY	Lorène	PENVENAN	X		
HARDY	Anne	PERROS-GUIREC	X		
HENRY	Serge	TROGUERY	X		
HUE	Carine	LANNION	X		
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL	X		
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES	X		
JEZEQUEL	Yves	LEZARDRIEUX	X		

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

JOUAN	Sandrine	ROSPEZ		X	
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU		X	
KERLEN	Frédérique	LANNION	X		
KERRAIN	Tréfina	LANNION	X		
LAHOUSSINE	Alain	CAOUENNEC-LANVEZEAC	X		
LATIMIER	Hervé	LANNION	X		
LAURENT	Eric	PLOUBEZRE	X		
LAYUS	Michel	PLEUMEUR-BODOU		X	
LE BEVER	Gildas	KERBORS		X	
LE BRAS	Jean-François	TREGROM			X
LE BRIAND	Gilbert	PLEUBIAN	X		
LE BUHAN	Erwan	LANNION	X		
LE CALVEZ	Joyselle	KERMARIA-SULARD	X		
LE CREURER	Eric	COATASCORN	X		
LE DAMANY	Yves	SAINT-QUAY-PERROS	X		
LE FOLL	Arnaud	LOGUIVY-PLOUGRAS	X		
LE GOFFIC	Blanche	LANNION	X		
LE JANNOU	Virginie	PERROS-GUIREC			X
LE MEST	Nathalie	PLOUBEZRE	X		
LE MORVAN	Arnaud	PLOUZELAMBRE	X		
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR-GAUTIER	X		
LE QUÉMÉNER	Laurent	TREZENY	X		
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER	X		
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN	X		
LEON	ERVEN	PERROS-GUIREC	X		
LÉON	Frédéric	PLESTIN-LES-GREVES	X		
LIRZIN	Yvon	PENVENAN	X		
LOGNONÉ	Jamila	LANMODEZ	X		
MACÉ	Annie	TREGASTEL	X		
MARECHAL	Guy	PERROS-GUIREC	X		
MOLLE	Anabelle	PLOUMILLIAU	X		
NICOLAS	Sonya	LANNION	X		
OFFRET	Maurice	CAVAN	X		
PENVEN	Eddy	PLOUBEZRE	X		
PERREAU	Frédéric	TREDREZ-LOCQUEMEAU	X		
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC	X		
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC	X		
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN	X		
RICHARD-LE BRAS	Isabelle	PLOUNERIN	X		
ROBERT	Eric	LANNION	X		
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL	X		
SEUREAU	Cédric	LANNION	X		
SEVES-QUERE	Frédérique	TREBEURDEN	X		
TANGUY	Jean-Pierre	TREDUDER	X		
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ	X		
TOURNIER	Vincent	LANNION	X		

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

Conseillers suppléants

NOM	PRENOM	COMMUNE	SUPPLEANT DE
CHAPELAIN	Yvon	Berhet	Laurence BENECH
LE HENAFF	Jean-Noël	Lanmérin	Carole BONNIEC
GRALL	Pierre	Rospez	Sandrine JOUAN

Procurations

NOM / PRENOM	PROCURATION à
AURIAC Cécile	Yann KERGOAT
CANÉVET Fabien	Sonya NICOLAS
CRAVEC Sylvie	Gervais EGAULT
FOURNIS-BEYOU Aurore	Christian JEFFROY
LAYUS Michel	Marie-Louise DRONIOU
LE BEVER Gildas	Frédéric LE MOULLEC

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

Monsieur Gervais EGAULT, Président, sollicite les candidatures pour l'élection de 12 représentants pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM).

M. Pierre ADAM
M. Jean-Pierre TANGUY
Mme Nadine GOASDOUE
M. Laurent RANNOU
M. Yves JEZEQUEL
M. Sylvain CAMUS
M. Hervé DELISLE
M. Hervé GUELOU
M. Romuald COCADIN
M. Didier AUZOU
M. Michel LAYUS
M. Gervais EGAULT

Sont candidats,

ELECTION de 12 REPRESENTANTS

Monsieur Gervais EGAULT, Président, a invité l'assemblée à procéder à l'élection de **12 représentants** pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM).

Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM) (12 membres)		
	Nom-Prénom	Commune
1	Pierre ADAM	Trévou-Tréguignec
2	Jean-Pierre TANGUY	Tréduder
3	Nadine GOASDOUE	Plougras
4	Laurent RANNOU	Quemperven
5	Yves JEZEQUEL	Lézardrieux
6	Sylvain CAMUS	Ploulec'h
7	Hervé DELISLE	Langoat
8	Hervé GUELOU	Plufur
9	Romuald COCADIN	Pluzunet
10	Didier AUZOU	Plougrescant
11	Michel LAYUS	Pleumeur-Bodou
12	Gervais EGAULT	Louannec

ayant obtenu la majorité absolue des voix ont été proclamés **représentants** pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM)..

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

Fait à Lannion
Le 5 mai 2026

Le Président,



Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

Procès-verbal d'élection de représentants pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte (SEM).

- DRESSE SUR LE CHAMP LE 5 MAI 2026

SIGNATURES

Les membres du Conseil communautaire,

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
ADAM	Pierre	TREVOU-TREGUIGNEC		SAUVEE Julie	
ALLAIN	Sonia	PLOUNEVEZ-MOEDEC		GUILLOUX Patrick	
ARHANT	Guirec	TREGUIER		BODIN Marie-Pierre	
AURIAC	Cécile	TREMEL		DUBOIS Pascal	
AUZOU	Didier	PLOUGRESCANT		LE COADOU Anne	
BENECH	Laurence	BERHET		CHAPELAIN Yvon	
BERNABLE	Nathalie	PLEUMEUR-BODOU			
BERTINOTTI	Dominique	TRELEVERN		ADAM Dimitri	
BERTRAND	Régis	TREDARZEC		PADERNO PRIGENT Aline	
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN			
BONNIEC	Carole	LANMERIN		LE HENAFF Jean-Noël	
CADIOU	Gaby	PLOUARET		GUEGAN Stéphane	
CAMBIER	Bernard	PERROS-GUIREC			
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H		VÉDRENNE Clémence	
CANÉVET	Fabien	LANNION			

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

CARRIOU	Henri-Cédric	TREGASTEL			
CLOAREC	Anne-Laure	LANNION			
COCADIN	Romuald	PLUZUNET		LE QUERE Patricia	
CORDESSE	Alain	LANNION			
COURGIBET	Pascal	MANTALLOT		BERGEROT Christelle	
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC			
DELISLE	Hervé	LANGOAT		SIMON Sophie	
DRONIOU	Marie-Louise	PLEUMEUR-BODOU			
DUMONT	Benoît	SAINT-MICHEL-EN-GREVE		LE MENN Yves	
EGAULT	Gervais	LOUANNEC			
EVEN	Jean-Louis	LA ROCHE-JAUDY			
EVEN	Michel	PRAT		LE BESCONT Julie	
FERRIER	Florence	LA ROCHE-JAUDY			
FOURNIS-BEYOU	Aurore	PLESTIN-LES-GREVES			
FROGER	Jérôme	LANNION			
GAUTIER	Pierre-Louis	TREBEURDEN			
GENÉTAY	Stéphanie	LANNION			
GOASDOUÉ	Nadine	PLOUGRAS		GUÉGUEN Philippe	
GRANGER	Erwan	LE VIEUX-MARCHE		VINCENTI Christine	
GUELOU	Hervé	PLUFUR		JAMIN FIEFFER Marie	

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

GUILLOU	Marie-Annick	LANNION			
GUILLOUX	Laurence	LANVELLEC		ROLLAND Anthony	
GÜNEY	Lorène	PENVENAN			
HARDY	Anne	PERROS-GUIREC			
HENRY	Serge	TROGUERY		PASQUIOU Yvon	
HUE	Carine	LANNION			
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL		KERVELLEC Françoise	
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES			
JEZEQUEL	Yves	LEZARDRIEUX		LE GONIDEC Marine	
JOUAN	Sandrine	ROSPEZ		GRALL Pierre	
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU			
KERLEN	Frédérique	LANNION			
KERRAIN	Tréfina	LANNION			
LAHOUSSINE	Alain	CAOUENNEC-LANVEZEAC		LE PERF Sylvie	
LATIMIER	Hervé	LANNION			
LAURENT	Eric	PLOUBEZRE			
LAYUS	Michel	PLEUMEUR-BODOU			
LE BEVER	Gildas	KERBORS		KERAMBRUN Caroline	
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		LE BOULANGER Danielle	
LE BRIAND	Gilbert	PLEUBIAN		AMBERT Françoise	

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

LE BUHAN	Erwan	LANNION			
LE CALVEZ	Joyselle	KERMARIA-SULARD		HENRY Alain	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		FRAVAL Philippe	
LE DAMANY	Yves	SAINT-QUAY-PERROS		ROULLEAU Karine	
LE FOLL	Arnaud	LOGUIVY-PLOUGRAS		SEGALEN Gwenaelle	
LE GOFFIC	Blanche	LANNION			
LE JANNOU	Virginie	PERROS-GUIREC			
LE MEST	Nathalie	PLOUBEZRE			
LE MORVAN	Arnaud	PLOUZELAMBRE		PERU Christelle	
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR-GAUTIER		LE TIRANT Christine	
LE QUÉMÉNER	Laurent	TREZENY		GUIOMAR Yann	
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		DUVAL Marie-Odile	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN		BEGUEC Isabelle	
LEON	Erven	PERROS-GUIREC			
LÉON	Frédéric	PLESTIN-LES-GREVES			
LIRZIN	Yvon	PENVENAN			
LOGNONÉ	Jamila	LANMODEZ		ROMBAUT Philippe	
MACÉ	Annie	TREGASTEL			
MARECHAL	Guy	PERROS-GUIREC			
MOLLE	Anabelle	PLOUMILLIAU			

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-CC_2026_0090-DE

NICOLAS	Sonya	LANNION			
OFFRET	Maurice	CAVAN		BODEREAU Magali	
PENVEN	Eddy	PLOUBEZRE			
PERREAU	Frédéric	TREDREZ-LOCQUEMEAU		DUVAL-BLAIZE Cécile	
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC		CRESSEVEUR ABGRALL Stéphanie	
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC			
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN		LE FOLL Pascal	
RICHARD-LE BRAS	Isabelle	PLOUNERIN		LE GOATER Yohann	
ROBERT	Eric	LANNION			
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL		GIRAUD Claude	
SEUREAU	Cédric	LANNION			
SEVES-QUERRE	Frédérique	TREBEURDEN			
TANGUY	Jean-Pierre	TREDUDER		BENARD Denis	
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ		LE NAOUR Nathalie	
TOURNIER	Vincent	LANNION			

Certifié exécutoire par le Président

A Lannion, le 5 mai 2026

Le Président,

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ